



Association des Propriétaires du Mariet

Protégeons notre Montagne
[Http://lemariet-apm.fr](http://lemariet-apm.fr)

Infos Mariet du 30/08/2022

Voici les dernières informations sur la préservation du plateau du Mariet, depuis les dernières infos du 26 avril dernier.

Pour l'année 2022, l'association compte à ce jour **77** adhérents...

Actions APM :

Malgré la canicule j'espère que vous avez, toutes et tous, passé un bel été... en tout cas la chaleur n'a pas rebuté les touristes qui ont fréquenté le Mariet, que ce soit celui du haut comme celui du bas.

Nous avons néanmoins, constaté un meilleur respect des règles bien que des incivilités ont encore été constatées.

L'APM a continué les actions dans le sens de cette préservation à savoir :

=> Le 04 juin ; une demi-journée d'entretien du sentier a été réalisé (élagage, tension des fils de fer de la clôture, pose de nouveaux panneaux, etc...) par une petite équipe de bénévoles que je tiens à remercier. En collaboration et proposition de la mairie, des balises de sensibilisation ont été posées sur différents points du Mariet du haut et du bas.

=> Le 24 juin, j'ai proposé au comité des séances d'informations et de sensibilisation des visiteurs du Mariet, cette proposition a été adoptée à l'unanimité, un support pédagogique a été réalisé et validé. Un calendrier a été défini, avec quatre séances en juillet et deux séances en août, de 10h30 à 12h30 au bord du lac. Un appel aux bénévoles a été lancé.... Mais hélas peu de réponses.

=> Une nouvelle incivilité est apparue par les dispersions de cendres de défunts derrière le chalet de Colette Favre ; quatre en deux semaines avec signes ostentatoires !!... ce qui est interdit. Une action auprès de la gendarmerie a été engagée ainsi qu'auprès du Dauphiné ; un article et un podcast ont été diffusés le 15 juillet. Cet article a, en partie porté ses fruits puisqu'un des signes ostentatoires a été enlevé.

=> A l'issue des séances d'informations, **le bilan que l'on peut faire est très positif**, car sur, environ 120 personnes rencontrées, seulement 2 personnes ont été réticentes, alors que toutes les autres ont pleinement adhéré et approuvé nos actions pour protéger le Mariet. La population de touristes étaient essentiellement des environs des Bauges, certaines du cœur des Bauges et pour une moindre part, des visiteurs de diverses régions de France. Toutes et tous ont apprécié l'histoire et la dure vie d'agriculteurs de nos anciens et ont été consternés par les incivilités.

Actions que l'APM souhaite mettre en place en cette fin 2022 :

- Une séance de sensibilisation et d'information sera à prévoir à la période du brâme du cerf en intégrant les chasseurs.
- La poursuite de l'entretien du sentier de la boucle du lac au Mariet du bas.
- Voir avec la mairie pour l'aménagement du chemin communal qui rejoint le sentier du lac, en collaboration avec la mairie et l'APM, ce qui facilitera le flux des visiteurs.
- Préparation de l'Assemblée Générale qui aura lieu début d'année 2023

Conclusion :

RAPPEL => A compter du 28 mars, la gestion de la boucle du lac au Mariet du bas est donc sous la responsabilité des propriétaires.

**L'APM et les propriétaires sont donc complètement autonomes pour les deux Mariet et entre-
autre pour la gestion de la boucle du lac**

Comme vous le constatez, nous avons poursuivi nos actions qui nous ont amené à notre autonomie ; nous devons maintenant assumer cette situation, pour cela, l'APM aura besoin de vous pour mener à bien toutes les actions que nous avons prévues pour 2022 (entretien du sentier, journées communication, et bien d'autres encore...) je vous solliciterai lors de ces actions.

Je vous tiendrai régulièrement au courant de la situation et de l'avancée des actions engagées.

Aller sur le site, vous trouverez toutes les informations de la vie de l'association et n'hésitez pas à mettre vos commentaires.

RAPPEL DU SITE lemariet-apm.fr

Une fois encore, je voudrais profiter de cette info pour remercier les membres du comité de l'Association des Propriétaires du Mariet pour le travail qu'ils continuent à réaliser ainsi que tous les bénévoles qui ont participé aux différentes actions qui ont été menées au Mariet.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS PRESERVER LE MARIET

Cordialement.... Arvi pa... comme on dit par chez nous !!...

Daniel Morand (président de l'APM)



Association des Propriétaires du Mariet (APM)
Chez M. Jean-Michel LEON 125 Route du Chainay 73340 ARITH
N° d'inscription en Préfecture : W732010272